

Communiqué de presse

Rouen, le 14 octobre 2016

## **Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2016-2017 : L'Assurance Maladie poursuit ses actions de sensibilisation**

En 2015-2016, la couverture vaccinale contre la grippe est repartie à la hausse : une première depuis 2009. **48,3% des personnes invitées par l'Assurance Maladie à se faire vacciner ont eu recours au vaccin antigrippal<sup>1</sup>, soit une hausse de 2,2 points en un an. En Normandie, près de 52% des personnes se sont fait vacciner contre la grippe<sup>1</sup>.**

Si cette progression est encourageante, la couverture vaccinale antigrippale des personnes pour lesquelles la grippe représente un danger<sup>2</sup> reste encore insuffisante : **l'an dernier, malgré une épidémie de grippe modérée, 77% des cas graves de grippe admis en réanimation concernaient des personnes fragiles dont près des trois quarts n'étaient pas vaccinées.**

### **LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE 2015-2016<sup>3</sup>**

- Près de 2,3 millions de consultations pour syndrome grippal
- Près de 3 000 hospitalisations pour grippe signalées par les services d'urgences
- 1 109 cas graves de grippe admis en réanimation
- 77 % avaient un facteur de risque
- 74 % des personnes à risque n'étaient pas vaccinées

Comme l'an dernier, entre mi-septembre et mi-octobre, sur toute la France, **plus de 11 millions d'assurés reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie accompagné d'un bon de prise en charge du vaccin et d'un flyer** réalisé en partenariat avec la Direction Générale de la Santé et Santé publique France. **En Normandie, cette invitation a été adressée à 626 390 personnes.**

**Afin d'inciter ces assurés à se faire vacciner, une nouvelle campagne télévisée est organisée en partenariat avec France Télévisions.** Des spots sont diffusés du 7 au 30 octobre sur France 2, France 3, France 5, 13<sup>ème</sup> rue, TV5 Monde, et Planète+Thalassa.

Trois animateurs emblématiques de France Télévisions, Marina Carrère d'Encausse, Sophie Davant et Laurent Romejko, interpellent les téléspectateurs avec un message personnalisé destiné aux personnes qui souffrent de maladie chronique et aux seniors, pour leur rappeler les dangers de la grippe.



**Ce dispositif est complété par un partenariat avec la presse régionale.** A compter du 8 octobre, **trois articles pédagogiques visant à lutter contre les idées reçues sur la vaccination antigrippale seront publiés en région.**

Par ailleurs, chacun pourra relayer sur twitter sa volonté de faire barrage au virus de la grippe par le biais du hashtag **#lagrippejedisnon**.



En amont de cette campagne grand public, l'Assurance Maladie **a informé tous les professionnels de santé concernés (médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers ...)** par le biais d'outils d'information adaptés à leurs besoins : mémos sur les modalités pratiques de la vaccination, partenariat avec la presse médicale pour les médecins généralistes, affiche à apposer dans les cabinets ou les officines, etc.

Contact Presse : **Véronique Fenoll – 02 35 03 63 71 – veronique.fenoll@cpam-rouen-elbeuf-dieppe.cnamts.fr**

<sup>1</sup> Source Cnamts DCIR - Régime Général hors Section Locale Mutualiste (SML)

<sup>2</sup> Le vaccin grippal est recommandé, par le Haut conseil de la santé publique, pour toutes les personnes de 65 ans et plus et pour certaines catégories de personnes considérées comme fragiles. C'est le cas des patients souffrant de certaines pathologies chroniques (affections respiratoires, cardiovasculaires, diabète, etc.), des femmes enceintes pour se protéger elles-mêmes mais aussi pour protéger leurs nourrissons, et des personnes en situation d'obésité morbide ainsi que l'entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque graves.

<sup>3</sup> Source : Santé publique France